

PONTIAC-PACIFIQUE :— Réponse à une adresse relative à l'octroi d'une subvention à la Cie du chemin de fer, 18.

Pétition pour l'extension du délai d'achèvement du chemin, 38. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 68. Lu 2e fois et envoyé au comité des chemins de fer, 83. Rapporté, lu 3e fois et passé, 92. S. R., 111.

POSTES, ACTE DES—Acte modifiant l'—ch 35 des Statuts révisés :—

Bill reçu et lu 1er fois, 209. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 213. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, 225. S. R., 257.,

PRESCOTT, Cie du ch. de fer du comté de :—Pétition pour modification de sa chute, 20. Pétition rapportée, 52.

Bill reçu et lu 1re fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 84. Rapporté avec amendement et amendement agréé, 104. Renvoyé de nouveau au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 110. Rapporté amendement agréé, lu 3e fois et passé 118. Amendement agréé par les Communes, 152, S. R. 205.

PRÊTS ET DÉBENTURES D'ONTARIO, Cie de :—Pétition pour créer un fonds de débentures et pour d'autres objets, 38. Rapportée, 73.

Bill reçu et lu 1re fois, 80. 2e lecture remise, 88. Lu 2e fois et envoyé au comité des banques et du commerce, 101. Rapporté, amendé, amendements agréés, lu 3e fois, passé et renvoyé aux Communes, 109. Amendements agréés par les Communes, 152-3. S. R., 205.

PRICE, EVANS JOHN, nommé sénateur, 2. Présente son bref et prête serment, 10. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 10.

PRINCE-EDWARD, Cie de chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du :— (*Voir Nouveau-Brunswick.*)

PRIVILÈGES DU PARLEMENT : comité des—, nommé, 8.

PROCÈS EXPÉDITIFS DE CERTAINES OFFENSES :

Bill reçu des Communes et lu 1re fois, 102. 2e lecture remise, 114. Lu 2e fois et envoyé à un comité général, 132. En comité, 145. Lu 3e fois, 149. Passé et envoyé aux Communes, 150. S. R., 206.

PROCÈS SOMMAIRES—Acte modifiant l'Acte des :—

Bill présenté et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité général, 99. En comité, rapporté, lu 3e fois et passé, et envoyé aux Communes, 111. Passé par les Communes, avec amendement et amendement agréé par le Sénat, 206. S. R., 257.

PROUREURS PUBLICS :— (*Voir Jury.*)

PROTECTION DES ANIMAUX :— (*Voir Cruauté envers les animaux.*)

QU'APPELLE, LAC LONG ET SASKATCHEWAN :—Cie de chemin de fer et de bateau de—Acte concernant certaines conventions avec la—

Bill reçu et lu 1re fois, règle 41e suspendue, bill lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 252. Rapporté, lu 3e fois et passé. 253 S. R., 258.